



PROJET DE SERVICE

1/ OBJECTIFS :

La qualité de vie est l'enjeu principal de la prise en charge. Sont recherchés le maintien d'une autonomie physique et d'un bien être moral. Les repères déterminants de la qualité de vie pour ces personnes atteintes de démence sont difficilement évaluables toutefois, l'orientation, la capacité à participer à une vie sociale, le regard et le sourire (signes de bien être) sont des critères essentiels.

L'accueil de jour de la Résidence Sigolene recherche à atteindre 3 objectifs principaux :

1. Prendre en charge la personne atteinte de la maladie d'Alzheimer, afin de lui proposer des ateliers de stimulation cérébrale, de mémoire, d'orientation, d'activités, pour assurer le plus longtemps possible l'autonomie et le maintien à domicile de la personne.
2. Aider les aidants : aider les familles (écoute, soutien, conseils) qui, face à des personnes désorientées sont souvent désemparées et épuisées.
3. Assurer une entrée plus sereine dans un avenir plus ou moins proche en institution.

2/ LE PERSONNEL :

- Le directeur s'assure du bon fonctionnement du service.
- 3 AMP diplômées en assistante de soin en gérontologie et 1 aide-soignante encadrent les personnes accueillies à l'accueil de jour, assurent leur transport et organisent le fonctionnement du service : élaboration du calendrier des activités et déploiement des animations, gestion des plannings des accueils, entretien des relations régulières avec les familles, coordination de l'activité des différents intervenants professionnels et bénévoles, entretien des locaux.
- La psychologue et le médecin coordonnateur de la maison de retraite assure le suivi du service : temps de réunions, rencontre individuelle ou en groupe avec la psychologue...
- Le secrétariat est assuré par le service administratif de la maison de retraite (facture, dossier APA, courriers divers ..)

3/ LIEU, CAPACITE D'ACCUEIL, ORGANISATION :

- Un espace de vie (ouvert en décembre 2018) permet aux personnes accueillies de prendre leur repas et de participer aux ateliers thérapeutiques divers. Cet espace est composé de :
 - Une cuisine thérapeutique ouverte sur une salle d'activité et l'espace de restauration

- Un espace sanitaire adapté aux handicapés (douche + toilette)
- Un salon de repos avec télévision et fauteuils adaptés
- Un extérieur sécurisé (terrasse)
- L'aménagement et la décoration suscitent la convivialité et les repères.
- L'accueil se fait 5j/semaine (du lundi au vendredi) de 9h45 à 16h30 dans la structure.
- Le transport des personnes accueillies en accueil de jour du domicile à l'établissement est assuré par le personnel de l'accueil de jour. Un compte-rendu oral de la journée passée peut ainsi être fait directement par le personnel de l'accueil de jour à l'entourage lors du retour à domicile.
- Un carnet de liaison entretient le lien du service avec l'entourage de la personne accueillie. Il permet de tracer les ateliers réalisés sur la journée, le menu du déjeuner et les observations éventuelles faites par le personnel de l'accueil de jour ou les familles.
- Le bilan de la journée est tracé sur le logiciel de soin CEDI'ACTE.

4/ L'ADMISSION :

L'accueil de jour est proposé à des personnes de 60 ans habitant STE-SIGOLENE ou ses environs. L'accès à l'accueil de jour est garanti sans considération d'origine, sexe, situation de famille ou convictions politiques, religieuses ou syndicales, conformément à la Charte des Droits et Libertés de la Personne Accueillie.

L'admission est sollicitée soit par la famille soit par les professionnels (médecin traitant, aide à domicile,...). Les demandes doivent être fait par le biais de VIA TRAJECTOIRE. Le personnel de l'accueil de jour peut néanmoins remettre un dossier de demande d'entrée vierge à compléter. La famille ou la future personne accueillie pourront obtenir tout renseignement concernant l'accueil de jour par appel téléphonique auprès de la résidence.

L'admission est décidée par le médecin coordonnateur et le personnel de l'accueil de jour **après entretien et visite préalable** avec la famille et le résident et **constitution du dossier administratif**.

→Entretien et visite :

Une première rencontre sera effectuée avec la famille et la future personne accueillie afin de présenter les locaux et l'organisation de l'accueil de jour de manière concrète mais surtout de préciser les attentes de chacun. Ce temps d'échange permet l'évaluation des besoins et le recueil des données de vie.
(Une liaison se fait en coordination avec les services intervenants au domicile.)

→Dossier administratif :

Un dossier administratif est élaboré. Il comprend :

- Renseignements administratifs : identité de la personne accueillie, coordonnées des aidants, dernier arrêté du conseil départemental au titre de l'APA, carte vitale, carte de mutuelle.
- Renseignements médicaux transmis par le médecin traitant et dernière ordonnance.
- Contrat de séjour et règlement de fonctionnement. Ces documents doivent être signés par la personne accueillie ou son représentant légal.

En fonction de son degré de dépendance (grille AGIR), la personne accueillie est orientée vers des activités et une fréquentation adaptée à son potentiel et ses besoins.

Dans les 3 mois qui suivent l'entrée, **un projet de vie individualisé** est établi sous la forme d'un document contractuel par le personnel de l'accueil de jour en lien avec la psychologue. Ce document précise les objectifs et la fréquentation de la personne accueillie.

5/ UNE JOURNEE TYPE :

MATIN

- Transport des personnes de leur domicile à l'accueil de jour.
- Accueil des personnes « en accueil de jour », collation du matin et lecture du journal

- Atelier thérapeutique.

MIDI

- Repas thérapeutique.
- Temps de repos.

APRES-MIDI

- Atelier thérapeutique.
- Goûter

- Atelier thérapeutique.
- Transport des personnes de l'accueil de jour à leur domicile et compte-rendu de la journée à la famille.

Les médicaments doivent être préparés dans un pilulier, un double de l'ordonnance doit être laissé au service. La famille ou l'entourage de la personne accueillie devra également fournir les protections et prévoir du linge de rechange si nécessaire.

6/ LES REPAS ET LES GOUTERS :

Le repas est à 12h, le goûter à partir de 15h30.

Les temps de repas et goûters sont encadrés par le personnel de l'accueil de jour.

Ils sont pris en salle de restauration, sur la terrasse, en salle polyvalente de la maison de retraite en cas d'animation ou sur le lieu de la sortie extérieure.

Afin de privilégier la convivialité et le confort de tous il est important de :

- Connaître les goûts et les désirs de chacun
- Proposer des aides techniques pour favoriser l'autonomie (couvert ergonomique si besoin)
- Adapter les textures
- Surveiller l'alimentation (les états de dénutrition sont fréquents) et informer les familles (au besoin le médecin traitant) si on constate des troubles de l'alimentation.

7/ PRISE EN CHARGE RELATIONNELLE ET SOCIALE :

Une attention particulière est donnée à la prise en charge relationnelle et sociale de la personne accueillie et de son entourage.

Le personnel de l'accueil de jour doit :

- Entretenir une relation de soutien et de confiance avec les aidants assurée par un temps de transmission au moment de l'arrivée et du départ.
- Favoriser le contact avec d'autres personnes (personnes accueillies, intervenants, résidents de la maison de retraite..).
- Maintenir un lien social par des sorties, des informations locales (lectures du journal..), le lien intergénérationnel etc....
- Valoriser l'estime de soi.

8/ PRISE EN CHARGE SENSORIELLE ET COGNITIVE :

Plusieurs ateliers et activités sont organisés pour prendre en charge la personne accueillie :

- Des stimulations sociales, intellectuelles et physiques qui contribuent au maintien des aptitudes. Les ateliers ne sont envisageables qu'avec le consentement de la personne :
 - ✓ Activités sensorielles : jardinage, cuisine... (expression des envies, goûts, odeurs, touchers).
 - ✓ Ateliers de stimulation de mémoire : Grâce à des exercices appropriés nous entraînons LES différentes mémoires. Les objectifs sont de développer l'attention et la concentration, de stimuler la mémoire sensorielle, de travailler la mémoire procédurale à travers les gestes quotidiens.
 - ✓ Ateliers créatifs : peinture, modelage, bricolage, couture, tricot... Chacun possède un potentiel créatif qui ne demande qu'à s'exprimer.
 - ✓ Ateliers de stimulation corporelle : gym douce, gym d'équilibre, thés dansants... Les exercices proposés et adaptés à chacun, permettent d'harmoniser son corps pour utiliser, son potentiel physique en toute sécurité/cet atelier permet d'entretenir ses capacités articulaires, musculaires et respiratoires atelier chants et musique : musicothérapie, percussion, chants
 - ✓ Atelier de revalorisation du corps : à travers le bien-être : massage, le maquillage, coiffure...L'objectif est de permettre à la personne de prendre conscience de son corps, d'en prendre soin et de se réapproprié une image de soi valorisante.
 - ✓ Nombreuses sorties extérieures : musées, marchés, expositions, pique-niques, rencontres avec l'accueil de jour d'Yssingaux 1 fois tous les 2 mois dans le cadre d'un thé dansant ou de lecture de contes.
- Réorienter dans le temps et l'espace : fêtes calendaires, jeux de mémoires, atelier de réminiscence...

9/ PROJET DE VIE INDIVIDUALISE :

Un projet de vie individualisé tenant compte des capacités, des besoins et du rythme à l'accueil de jour de la personne accueillie sera établi dans les 3 mois qui suivent l'entrée.

Ce projet est réfléchi par le personnel de l'accueil de jour avec le médecin coordonnateur et la psychologue. Il est présenté à la personne accueillie (ou sa famille lors d'un RDV programmé). Il est signé et archivé dans le dossier de la personne accueillie.

10/ L'EVALUATION :

L'accueil de jour s'oriente sur un double objectif : maintenir le plus longtemps possible la qualité de vie des personnes accueillies leurs permettre ainsi de rester à domicile, de prévenir et de préparer une éventuelle décision de placement définitif quand celui-ci s'imposera.

Pour atteindre ce double objectif, des évaluations régulières sont faites.

- évaluation des ateliers tracée dans le logiciel de soin CEDI'ACTE
- réalisation de bilans par la psychologue
- mise en place d'un questionnaire annuel de satisfaction

L'évaluation des résultats de l'accueil de jour se fera en présence du Médecin Coordinateur au minimum une fois par an.

Ce projet de vie de l'accueil de jour, comme tout projet n'est pas figé, il est susceptible d'évoluer dans le temps et de s'ouvrir à toutes perspectives et suggestions inhérentes à ce service. Seule l'expérience et la pratique nous montreront comment introduire de nouveaux concepts pour l'accueil des personnes âgées désorientées.

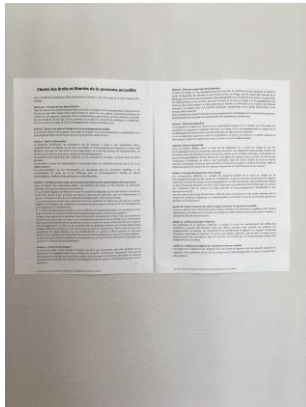
L'accueil de jour en photos :



Porte d'entrée



Tableau d'affichage



Bureau



Salle d'animation



Extérieur sécurisé



Véhicules pour le transport des personnes accueillies



Atelier cuisine d'été



Sanitaire



Salon de repos



Ateliers

